



Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voilà donc encore une année « communale » qui s'achève. Une année « communale » car c'est sur celle-ci que je m'exprime, avec ses hauts et ses bas, ses satisfactions et ses déceptions.

Lorsqu'on fait des prévisions sur l'année à venir, (toujours prévisions « communales »), on ne peut pas se tromper sur l'essentiel. J'ai envie de dire il ne faut pas se tromper sur l'essentiel. On sait globalement ce qui est prévu, on sait ce qui devrait se passer mais on ne sait jamais comment cela va se passer.

Ainsi l'année 2017 allait être une année électorale et personne ne s'est, bien sûr, trompé sur cette annonce. Il n'en était pas de même pour les résultats de ces élections, loin s'en faut !

Obtenir une première fleur était un objectif et l'équipe municipale y croyait, mais rien n'était acquis. Le travail a payé.

Le projet de construction de la salle communale était bien engagé et je croyais à la « première pierre » en 2017. Déception. Les possibilités de subventions pour ce dossier étaient très limitées mais les résultats obtenus ont dépassé les espérances : le travail a payé.

La réussite des trois journées organisées par le FCE à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire était incertaine mais le succès fut au rendez-vous : là aussi le travail a payé.

Je pourrai citer d'autres exemples.

D'autres exemples qui démontrent que rien n'est jamais acquis, que parfois on est déçu. Déçu des autres, déçu de soi ? Peu importe, l'essentiel est que la déception soit force de rebond et qu'elle ne prenne pas le dessus. C'est cette force qui permet aux responsables des associations, à leurs bénévoles, à l'équipe municipale, de progresser.

Je les remercie pour le travail réalisé en 2017 et je formule le vœu pour que leur volonté pour progresser et réussir pour le bien de tous reste intacte.

Et puisque j'en suis aux vœux, je vous souhaite en mon nom, au nom du conseil municipal et particulièrement au nom du comité de rédaction, une bonne et heureuse année 2018.

Alfred INGWEILER
Maire

(*) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

SALLE COMMUNALE

La consultation par appel d'offres a été lancée en novembre 2017 pour une réponse demandée pour le 4 décembre.

L'ouverture des plis a été plutôt décevante aussi bien en nombre de réponses qu'en propositions de prix. Un second appel sera nécessaire.

Rappelons aussi que ce retard est un « moindre » mal car il fallait attendre la notification d'une subvention demandée à la Région Grand Est avant de signer le moindre document d'engagement (un devis par exemple) sous peine de la voir supprimée. Ca y est, elle vient de nous être notifiée le 18 décembre 2017 : **75 000 €**. Cela vaut bien un retard de quelques mois.

STADE

Finalement l'entreprise CSE n'a pas pu réaliser l'ensemencement comme prévu en octobre. Elle a été « lâchée » par l'entreprise qui s'était engagée pour un nivellement en septembre.

Les travaux seront donc réalisés au printemps.

A noter encore que le projet d'installation d'un éclairage plus performant que celui existant a été abandonné par le FCE pour des raisons financières. L'éclairage se fera donc comme prévu initialement par déplacement de l'équipement actuel.

AMENAGEMENT DES CHEMINS FORESTIERS (Rossthal, etc ...)

Les travaux d'aménagement des chemins forestiers du Rossthal (voir BIC d'octobre 2017) sont terminés. La réception a été faite début décembre avec quelques réserves.



En effet, les fortes chutes de pluie ayant impacté fortement les conditions d'intervention des engins, des reprises seront à réaliser au printemps lorsque l'assèchement des chemins, espéré par une météo plus favorable, sera constaté.

En attendant la circulation sur les chemins est strictement interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Des panneaux rappelant cette interdiction ont été mis en place.

PLU : SUITE BIC JUILLET 2017 ET OCTOBRE 2017



Depuis la dernière communication sur l'avancement du projet (Bic Octobre 2017), TROIS réunions se sont tenues.

La première a permis au cabinet EOLIS de présenter la nouvelle procédure de PLU (il y a du changement depuis le démarrage du dossier) et d'aborder une première approche du zonage.

La deuxième réunion s'est tenue sur la journée. Le matin, une visite du centre-village avec les architectes du SYCOPARC a permis de recenser les logements vacants, les logements mutables, les maisons à fort patrimoine et ainsi définir des sites pouvant potentiellement être aménagés d'une façon différenciée.

La troisième réunion avait comme objectif « d'approfondir » la nouvelle procédure de PLU et notamment les différentes OAP possibles (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Le nouveau document graphique qui règlera le zonage a également été présenté. S'agissant du zonage, les premières réflexions ont été menées, il sera au cœur des prochaines réunions.

Prochaine réunion : 22 février 2018

INFORMATION ECOLE

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs) des alarmes différenciées ont été installées en novembre dans les deux classes et dans la cour d'école. L'alarme « attentat et autres risques » doit être différente de celle qui est déclenchée en cas d'incendie.

Au cours de l'année 2017 un détecteur de présence a aussi été installé dans la cour. Trois portes sécurisées sont en commande : une porte fermant le préau vers la forêt et les deux portes d'entrées donnant sur la route.



Pour la réalisation de ce plan, une subvention de 2750 € a été allouée à la commune par l'Etat. Un dossier avait été déposé dans ce sens auprès du FIPD (Fonds interministériels de prévention de la délinquance). La notification est parvenue en septembre 2017.

CIRCULATION



Quelques résultats recueillis à partir des cinémomètres mis en place dans la rue de ST Jean et la Rue des vergers installés en septembre et octobre pendant quelques jours.

Rue St Jean : Direction arrivante (du stade) Direction sortante (village) relevés sur 6 jours

Majoritairement les automobilistes circulent entre 40 et 50 km/h. Rarement au - dessus de 50

Nombre de véhicules relevés sur cette période : 496
Les heures de passage : Pic de 6h à 9h et de 15h à 19h.

Deux pics de passage le 29 septembre entre 17h et 22h puis le dimanche 1^{er} octobre entre 14h et 19h

Vitesse maximale relevée : 92 (une fois)

Vitesse minimale relevée : 5

Vitesse moyenne : 28

Rue des Vergers : Direction arrivante (de Saverne) Direction sortante (Dossenheim) relevés sur 30 jours.

Majoritairement les automobilistes circulent entre 40 et 50 km/h. Rarement au - dessus de 50

Nombre de véhicules relevés sur cette période : 4352

Les heures de passage : Pic de 6h à 9h et de 15h à 19h

Un pic de passage le 09, 10 et 11 septembre

Vitesse maximale relevée : 69 (une fois)

Vitesse minimale relevée : 5

Vitesse moyenne : 27

ARRIVEE DU DEFIBRILLATEUR ET FORMATION

Il a fallu remplacer notre défibrillateur. L'ancien datait de 2010, la garantie ne pouvait plus être reconduite ni de possibilité de faire une maintenance supplémentaire.

Cet équipement a été remplacé en novembre. Cet appareil permet d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque et peut sauver des vies. Il est très simple d'usage. Il est localisé sur le mur à l'entrée de la mairie.

Une réunion d'initiation à l'utilisation du défibrillateur est organisée **JEUDI 18 Janvier à 20h en mairie.**

Les invitations pour les responsables d'associations et les personnes déjà formées au PSC1 parviendront courant janvier. Toutefois toute personne intéressée pour participer à cette soirée est priée de se faire connaître en mairie.

OPERATION « VERGERS » ET « ARBRES HAUTES TIGES »

La Comcom de la région de Saverne et Marmoutier reconduit l'opération « Vergers » et « Arbres Hautes Tiges ».

Cette opération concerne les Particuliers, les Associations et les Collectivités qui ont le projet de préserver nos vergers et les ceintures vertes autour des Villages

Sont retenues les plantations d'arbres fruitiers hautes-tiges hors zone urbanisée ou hors foncier ayant vocation à être aménagé, ce pour favoriser des actions pérennes.

Celle-ci correspond à la fourniture gratuite des arbres hautes-tiges, charge aux bénéficiaires d'assurer la plantation et le suivi des arbres.

Un accompagnement technique par un Arboriculteur, pour chaque dossier, est indispensable à choisir les bonnes variétés, à respecter les règles de plantation pour un maximum de succès.

Renseignements : Mr AVELINE CCRSM

Courriel : faveline@cc-saverne.fr - Tél : 03.88.71.61.17

PARC des VOSGES du NORD : DES TRAVAUX DE RENOVATION EN PERSPECTIVE ?

La communauté de commune du Pays de Saverne et le Parc naturel régional des Vosges du Nord vous donnent accès à des **conseils architecturaux gratuits** pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 * :



- *Etat des lieux*
- *travaux de réhabilitation*
- *aménagement des combles et des granges*
- *extensions*
- *amélioration énergétique*
- *aides financières (dossier de demande de subvention de la communauté de communes, immeubles construits avant 1900)*

Nos architectes conseil vous aident à avancer dans votre projet

Contact : Anne RIWER - chargée de mission patrimoine bâti - Tel : 06 28 10 32 88 - Email : a.riwer@parc-vosges-nord.fr



En complément de ces conseils : retrouvez l'ensemble des informations nécessaires à la rénovation du bâti ancien sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » : <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

* Pour les bâtiments construits après 1948, contactez le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 67).

RENCONTRE DES AINES

Dorénavant le groupe se réunira à la maison de la culture (ancienne Mairie) le jeudi des semaines paires de 14 heures à 17 heures.

La prochaine rencontre est prévue le 11 janvier 2018.

Tous les seniors intéressés sont les bienvenus.

Pour tous renseignements s'adresser auprès de Madame Isabelle GRUSS tel. 06.87.39.18.71 ou à la Mairie tel. 03.88.70.00.08

BIBLIOTHEQUE

Prochaines animations :

- **vendredi 12 janvier à 20h** : conférence de M. LINDER Bernard sur le crime de l'incorporation de force en Alsace-Moselle de 1942 à 1945
 - **mercredis 24/01, 21/02 et 21/03 à 10h30** : séance de contes pour les enfants
 - **du 12 mars au 23 avril** : exposition "la pâtisserie"
- Rappel des horaires d'ouverture : lundi 18-19h, mercredi 10-12h et 14-16h, samedi 14-17h.**

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

- **Dimanche 21 janvier à 17h00** : concert ABM avec la participation des jeunes
- **Dimanche 11 février** : Elections au conseil presbytéral
- **Dimanche 18 mars à 10h** : culte d'installation du nouveau conseil presbytéral suivi du verre de l'amitié
- **Ouverture de la Fringuerie** : 12 et 13 janvier, 9 et 10 février de 13h30 à 17h / 9 et 10 mars de 10 à 17h.



COMETTE : Transport à la demande, plus que jamais !

Le service est désormais assuré sur l'ensemble des 35 communes que composent la Comcom Région de Saverne et de Marmoutier.

Il suffit d'appeler le : **03 88 71 78 82** et vous serez mis en contact direct avec le conducteur.

La course est à réserver **la veille du départ avant 18 heures.**

Le service est assuré globalement de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le prix du ticket est **de 3 €** à la pièce et de **25 €** les dix.

Ils sont achetables auprès du conducteur.

CARNAVAL DES ENFANTS

La commission des fêtes organisera l'après-midi carnavalesque

le mercredi 14 février 2018.

Sont invités tous les enfants et leurs parents pour défiler à travers le village, jusque vers l'abri du Frohnberg où sera offert un goûter.

Vous trouverez tous les détails de cette manifestation sur un flyer qui parviendra aux enfants par le biais de l'école, ou affichage à la mairie.



A VOS AGENDAS : 1^{er} trimestre 2018

Les manifestations à venir :

- **Vendredi 12 janvier** : conférence de B. Linder à la bibliothèque
- **Samedi 13 janvier** : Fête de Noël/section jeunes du Foot
- **Vendredi 19 janvier** : AG de l'AASP à 20h15
- **Samedi 20 janvier** : soirée moules frites du FCE
- **Dimanche 21 janvier** : concert de l'ABM à 17h à l'église
- **Samedi 27 janvier** : Tournoi de belote du FCE à 20h
- **Vendredi 2 février** : AG du CVE
- **Vendredi 9 février** : AG des producteurs de fruits
- **Samedi 10 février** : Moules frites de la section jeunes du foot
- **Mercredi 14 février** : carnaval des enfants
- **Vendredi 16 février** : AG de l'APP
- **Samedi 17 février** : Réception pour les nouveaux arrivants et les récompensés du jury communal
- **Samedi 24 et dimanche 25 février** : Carpes frites par l'ASK
- **Vendredi 9 mars** : AG ASK
- **Dimanche 11 mars** : Concert M Engel et M Albrecht à 16h à l'église
- **Vendredi 16 mars** : AG des donneurs de sang et 40^{ème} anniversaire
- **Samedi 17 mars** : nettoyage de printemps
- **Samedi 31 mars** : Chasse aux œufs/ASK

INFOS UTILES

→ **Nouveaux habitants** :

Vous venez de vous installer à Ernolsheim ? Afin de permettre de tenir une liste à jour des habitants de la commune, merci de bien vouloir vous présenter en mairie pour vous y inscrire.

→ **Battues de chasse** : 06 et 27 janvier (forêt)

→ **Noël des enfants** : les enfants qui n'ont pas pu assister à la fête de Noël à l'église, peuvent retirer leur cadeau en mairie aux heures d'ouverture.